Infos décembre 2022

Ces infos gratuites concernent le droit belge, prioritairement le droit de la circulation routière, le droit des assurances et des accidents, ainsi que parfois d'autres sujets. L'avocat veille à la fiabilité des informations fournies, lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité. Le règlement général sur la protection des données en vigueur depuis le 25 mai 2018 s'applique aux données nécessaires à l'envoi de la newsletter. La plus stricte confidentialité s'applique à ces données qui ne seront jamais cédées ni échangées. Si vous souhaitez obtenir des informations quant au traitement de ces données ou les faire rectifier, informez-moi de vos demandes auxquelles je répondrai immédiatement. Si vous souhaitez vous désinscrire et faire supprimer les données vous concernant, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : jpn.avocat@skynet.be

A partir du 15 décembre, grève des P.V. d'infractions routières pendant un mois: un cadeau (empoisonné) sous le sapin ? On pouvait lire, en page 9, du journal « Le Soir » du 13 décembre : « les quatre gros syndicats policiers ont annoncé ce lundi une « grève des PV ». Les syndicats demandent à leurs affiliés dès ce jeudi 15 décembre et ce jusqu'au 15 janvier prochain, de répondre « de manière non répressive » aux infractions au code de la route (non-port de la ceinture de sécurité, GSM au volant, changement de direction sans clignotant) et infractions de stationnement ». « Il n'est évidemment pas question d'agir de la sorte lorsqu'une infraction grave est constatée».

Afin d'obtenir une revalorisation salariale, les policiers fédéraux font pression sur le gouvernement en privant l'Etat d'un mois de recettes des amendes routières. Pour les automobilistes, Il s'agit d'un cadeau empoisonné car il n'y a aucune garantie de pouvoir bénéficier d'une telle indulgence. En effet,

- cette action syndicale ne change pas la loi et ne crée aucun droit pour les automobilistes;
- elle ne concerne que les agents de la police fédérale et, parmi ceux-ci, uniquement les agents syndiqués. Même si 75% des policiers sont syndiqués, certains ne le sont pas et le taux de syndicalisation peut varier fortement d'une région à l'autre;
- selon B. Godart, porte-parole de l'institut belge de sécurité routière (VIAS), la police fédérale ne réalise que 20% des contrôles, 80% de ceux-ci étant de la compétence des zones de police.

Autoroutes françaises: les stations de péage bientôt supprimées ?

Les files aux stations de péage constituent une importante perte de temps, une consommation de carburant inutile et une pollution évitable. Vu l'évolution des technologies, les stations de péage seront progressivement remplacées par des caméras qui reconnaitront les plaques d'immatriculation ou les badges de télépéage sans que les véhicules ne doivent s'arrêter. Le premier tronçon utilisant cette technologie a été inauguré, début novembre, en Saône et Loire sur l'A79 entre Montmarault et Digoin.

Pour le paiement, plusieurs systèmes sont proposés : le télépéage ou un système d'abonnement ou, sans abonnement, le paiement via internet. En outre, il est également possible de payer à l'une des 16 bornes disposées sur les aires de parking.

Fêtes de fin d'année: attention aux accidents de « bouchons de Champagne »!

Lors du dernier Tour d'Italie cycliste, le coureur Biniam Girmay a été contraint à l'abandon dans des circonstances très particulières. Ayant remporté l'étape du jour, il a, sur le podium, reçu une bouteille de Prosecco qu'il a secouée, le bouchon lui sautant dans l'œil. Heureusement, cet accident n'a engendré aucune séquelle, le préjudice se limitant à quelques jours de repos forcé.

En France, en 2020, 6% des patients ayant consulté pour une blessure oculaire étaient victimes de l'ouverture d'une bouteille, ce type d'accidents constituant la première cause de cécité accidentelle. Pour éviter tout risque d'accident, il est conseillé de ne pas secouer la bouteille, de tenir fermement le bouchon et de pointer le goulot vers le plafond ou dans une direction où il n'y a personne.

Jean-Pol Nijs Avocat

Spécialisé en droit de la circulation routière
Infractions – Accidents - Assurances - Indemnisation de tous les dommages
jpn.avocat@skynet.be www.droitdesaccidents.be